

FINALE COUPE DE FRANCE

DREUX – 2016

FOL'CAR

|| CIRCUIT DE L'OUEST PARISIEN ||



Entrée : 10€

Tarif réduit en prévente sur :

<http://www.asabeauce.com>



RENAULT

Ville de Dreux

RENAULT



15-16 OCT

2016

REGLEMENT FINALE FOL'CAR DREUX 2016

FINALE COUPE DE FRANCE FOL'CAR 2016

15/16 octobre

Circuit de l'OUEST PARISIEN à DREUX

COMITE D'HONNEUR ORGANISATION FINALE COUPE DE FRANCE FOL'CAR 2016

Monsieur François Bonneau, Président du Conseil Régional Centre Val de Loire.

Monsieur Alberic de Montgolfier, Président de Conseil Départemental d'Eure et Loir.

Monsieur Gérard Hamel, Maire de Dreux.

Nicolas Deschaux, Président de la FFSA.

Jean Paul Maillard, Président délégué de la FFSA.

Jean Luc Roger, Vice-président de la FFSA, Président de la Ligue du Sport Automobile Centre Val de Loire.

Joël Cruchet, Président de la Commission 2 Cv Cros Fol'Car, Comité Directeur de la Ligue du Sport Automobile Centre Val de Loire.

Comité d'organisation

Dominique Rioux, Comité Directeur de la FFSA, Président délégué de la L. S. A. Centre Val de Loire, Président de l'A.S.A Beauce.

Santiago Cano, Vice Président A.S.A Beauce.

Pascal Broustal, Comité Directeur A.S.A Beauce.

Eric François, Comité Directeur A.S.A Beauce.

François Fauchaux, Comité Directeur A.S.A. Beauce.

Gilbert Foucault, Comité Directeur A.S.A Beauce.

Steven Lefrançois, Comité Directeur A.S.A Beauce.

Annie Marrot-Rioux, Comité d'organisation.

Marc Simondin, Comité Directeur de la L.S.A. Centre Val de Loire, Comité Directeur A.S.A Beauce.

FINALE COUPE DE FRANCE FOL'CAR 2016

15/16 octobre

Circuit de l'OUEST PARISIEN à DREUX

REGLEMENT PARTICULIER

Les articles non repris dans le règlement particulier sont conformes à la réglementation générale de la discipline.

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'ASA BEAUCE organise les 15/16 octobre 2016 avec le concours de la **Ligue du Sport Automobile Centre Val de Loire** une compétition automobile régionale, intitulée FINALE de la COUPE DE FRANCE FOL'CAR 2016.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Centre Val de Loire le 19/04/2016 sous le n° 019/2016 et par la FFSA sous le permis d'organisation n° **439** en date du **27/04/2016**.

1.1. OFFICIELS

Président du Collège des Commissaires Sportifs	Mr. Gérard LORIEUX
Membres du Collège	Mme Claudine LEMARCHAND Mme Marie de MONCUIT de BOISCUILLE
Directeur de Course	Mr Thomas LEMIRE
Directeur de Course adjoint	Mr Michel CAZZOLA Mme Colette LEOBET
Adjoints à la Direction de Course	Mr Alain CAILLE Mr Serge FAUVEL Mr Roland HERMELINE
Grille et Pré - Grille	Mr Patrick HERLIN Mr. Gilbert FOUCAULT
Commissaire Sportif délégué à la Direction de Course	Mr Jean Pierre PELLETIER
Commissaire Technique Responsable Délégué FFSA	Mr Hervé DUROU
Commissaire Technique Adjoint	Mr Bruno PALLU
Commissaires Techniques	Mr Cirilo CANO Mr Santiago CANO Mr Patrick DESBAIT Mr Olivier HERHEL
Commissaires Sportifs Chargés des relations avec les concurrents	Mme Christelle HERHEL Mme Sophie GARDIA
Chronométrateur Responsable	Mr François BEAUDOUIN
Chronométrateur	Mr François FAUCHEUX
Responsable Informatique et Classement	Mr Christophe PINEL
Responsable de la mise en place des moyens de secours	Mr Dominique RIOUX
Responsable dépannage	Mr Pascal PARZNIIEWSKI
Responsable de la remise en état du terrain	Mr Jackie GUILPIN
Médecin Chef	Docteur Richard LENEUF
Responsable Presse	Mr François FAYMAN
Juges de Faits	Tous les officiels sauf les membres du collège sont désignés comme juges de faits.

REGLEMENT PARTICULIER FINALE FOL'CAR DREUX 2016

L'organisateur administratif est l'**ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE DE BEAUCE** et l'organisateur technique est l'**ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE DE BEAUCE**.

1.2. HORAIRES

Parution du règlement	A réception du N° de permis d'organiser délivré par la FFSA
Clôture de la phase des qualifications	04 septembre 2016
Publication sur Internet des classements par Ligue	22 septembre 2016
Clôture des engagements (date de réception au comité)	03 octobre 2016 à minuit
Publication sur internet de la liste des engagés	6 octobre 2016 sur le site internet de l'organisation (ASA Beauce)
Date et lieu de la compétition	15 & 16 octobre 2016 Circuit de l'Ouest Parisien à DREUX.
Vérifications administratives et techniques (sous les structures respectives à l'entrée du circuit coté paddock)	Vendredi 14 octobre 2016 de 17 h à 20 h vérifications facultatives. Samedi 15 octobre 2016 de 8 h à 11 h 15.
1 ^{ère} réunion du Collège des Commissaires Sportifs	Samedi 15 octobre 2016, 9 h 30 à la tour, salle du collège des commissaires sportifs.
Briefing obligatoire	Samedi 15 octobre 2016 11 h 45 dans l'enceinte V.I.P
Horaire des essais libres	Samedi 15 octobre à partir de 13 h 30 sur trois tours.
Horaire des essais chronométrés	Samedi 15 octobre à partir de 15 h 30 sur trois tours.
Horaire de la course Manches et Finales.	Dimanche 16 octobre à partir de 8 h 30.
Parade des pilotes.	A partir de 13 h 30
Finales.	A partir de 14 h 30
Affichage des résultats provisoires	15 minutes après la dernière finale
Remise des prix	Dimanche 16 octobre 2016 30 minutes après la fin du délai de réclamation, à la structure VIP.

Les Horaires des essais et de la course peuvent être modifiés sur demande de la Direction de Course. Les concurrents en seront informés par affichage.

1.3. VERIFICATIONS

Les vérifications administratives et techniques se dérouleront le Vendredi 14 octobre 2016 (**vérifications facultatives**) de **17h à 20 h** et obligatoires Samedi 15 octobre de **8 h à 11 h** sous les structures respectives à l'entrée du circuit coté paddock. Chaque pilote devra vérifier que son engagement figure bien sur le site internet de l'organisation. Si à la date du 6 octobre le pilote ne figure pas sur la liste des engagés, il lui appartient de prendre contact avec l'organisateur au numéro de téléphone suivant **02 37 51 65 38** ou par mail : **asabeauce@wanadoo.fr**

ARTICLE 3. CONCURENENTS ET PILOTES

3.1. ENGAGEMENTS

Les engagements seront reçus à l'adresse suivante :

Association Sportive Automobile de BEAUCE, Finale Fol'Car 2016, 6 Allée Saint Germain BIGEONNETTE 28170 CHATEAUNEUF EN THYMERAS. Mail : **asabeauce@wanadoo.fr**

à partir de la parution de la liste des finalistes par Ligue et jusqu'à la date de clôture des engagements qui est fixée au **03 octobre 2016** à minuit cachet de la poste faisant foi. Pour être pris en compte, les droits d'engagements devront obligatoirement être joints au bulletin d'engagement. Ils sont fixés à :

- **135 € (130€ + 5 € raccordement électrique)** avec la publicité facultative de l'organisateur, licencié ASA BEAUCE **70 €** avec le raccordement électrique. (en cas de deux pilotes engagés sur la même voiture, pour bénéficier de ce tarif, ils doivent tous les 2 être licenciés à l'ASA BEAUCE)
- 265 € sans la publicité facultative de l'organisateur(x2).

Si quatre jours avant la compétition, le nombre des engagés est inférieur à **40** l'organisateur se réserve le droit d'annuler sa compétition. Les droits d'engagements seront alors intégralement remboursés.

3.2. EQUIPAGES

Chaque voiture ne pourra avoir qu'un seul pilote licencié à bord et un pilote ne pourra conduire qu'une seule voiture. Dans le cas de deux pilotes ils seront référencés Pilote A et Pilote B.

Chaque concurrent devra présenter aux vérifications une licence valable pour la discipline, en cours de validité.

La présentation du permis de conduire n'est pas demandée.

ARTICLE 4. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1. VOITURES ADMISES

Voitures conformes à la réglementation générale FOL'CAR 2016.

4.4. NUMEROS

Les numéros de portières ne seront pas fournis par l'organisateur. Le prix des numéros n'est pas compris dans les droits d'engagement. Une plaque de portière adhésive de 50 cm x 70 cm sera fournie par l'organisateur pour coller les N°, avec un fond jaune pour la classe 1, fond bleu clair pour la classe 2 et fond blanc pour la classe 3. Les N° de pare brise de couleur orange avec les dimensions suivantes : 18 de hauteur et épaisseur de 4 cm seront fournis par l'organisateur.

La numérotation sera attribuée par l'organisateur, sauf pour les 10 premiers de la finale 2015.

ARTICLE 5. PUBLICITE

La publicité obligatoire et facultative sera publiée par un communiqué de l'organisation qui sera remis au plus tard aux vérifications administratives.

ARTICLE 6. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1. PARCOURS

La Finale FOL'CAR 2016 se déroulera sur le circuit de l'Ouest Parisien à Dreux.

Il est long de 1010 m sans le tour alternatif, 963 m avec le tour alternatif et la largeur est comprise entre 13 m et 17 m.

N° de classement FFSA du circuit sans le tour alternatif 28 15 15 0248 RC Nat 1010 et avec le tour alternatif 28 15 15 0248 RC Nat 0963 en date du 03 juillet 2015.

Homologation de la Préfecture d'E et L, arrêté N° 15-09/01 en date du 07 aout 2015 (validité 4 ans).

Situé proche de la N 12 sur la rocade de Dreux Nord, l'accès au Circuit de l'Ouest Parisien (PROPULSION) se fait par la D152.6, Rue Notre Dame de la Ronde et par le chemin du boulo-drome.

Plan en annexe.

6.7. TABLEAU D'AFFICHAGE

Le tableau d'affichage sera situé dans le parc concurrents, proche de la tour de direction de course Les concurrents assumeront les conséquences éventuelles de l'ignorance des dispositions et classements qui seront affichés.

6.8. PERMANENCE

Pendant la manifestation, une permanence sera tenue par les chargés des relations avec les concurrents à proximité du tableau d'affichage Il est également possible de contacter l'organisation avant et pendant la compétition au numéro de téléphone suivant : **06 32 32 08 82**

Avant la compétition une permanence sera assurée pendant un mois, au siège de l'ASA Beauce, Téléphone 02 37 51 65 38, mail asabeauce@wanadoo.fr.

ARTICLE 7. DEROULEMENT DE LA COMPETITION

7.1. ESSAIS

7.1.1. Essais libres

Facultatifs le samedi 15 octobre à partir de **13 h 30**, sur trois tours.

7.1.2. Essais chronométrés

Le Samedi 15 octobre à partir de **15 h 30**, sur trois tours.

7.2. BRIEFING

Le briefing obligatoire des pilotes aura lieu le Samedi 15 octobre à **11 h 45** dans l'enceinte V.I.P.

7.3. COURSE

Manches qualificatives sur **8 tours** le Dimanche 16 octobre 2016 à partir de 8 h 30.

L'option choisie pour le déroulement des finales est la **N° 2**.

Finales B sur **10 tours** et A sur **12 tours** le dimanche 16 octobre à partir de 14h 30.

7.3.1 La pôle-position est fixée à droite.

7.6. PARC FERME FINAL

A l'arrivée des finales, toutes les voitures sont, dès le baissé du drapeau, placées sous le régime du parc fermé. Le Directeur de Course et/ou le Collège des Commissaires Sportifs pourront placer en parc fermé les voitures de leur choix.

Les voitures restent en régime de parc fermé, sous chacune des structures des pilotes, au moins jusqu'à l'affichage du classement officiel.

Tout pilote ne respectant pas cette règle sera exclu du classement, les autres pilotes classés derrière lui remontant d'une place.

7.7 VARIANTE DE PARCOURS (tour alternatif)

Le Circuit de Rallycross de l'Ouest Parisien à Dreux possède un tour alternatif homologué.

7.7.1 Obligation d'emprunter la variante de parcours

Le passage dans le tour alternatif pourra se faire aux essais libres.

Lors des manches et des finales, la variante de parcours doit être empruntée une fois par le pilote qui choisira librement le tour dans lequel il l'empruntera.

- **Les pilotes qui n'emprunteront pas ce tour alternatif seront pénalisés comme suit :**
- **En manche : recul de 5 places.**
- **En finales : classé dernier de la finale.**
- **Les pilotes qui emprunteront plus d'une fois ce tour alternatif seront pénalisés comme suit :**
- **En manche : classé dernier de la manche**
- **En finale : classé dernier de la finale.**

ARTICLE 9. CLASSEMENTS

Les modalités du classement général figurent dans la réglementation Finale de la Coupe de France **FOL'CAR 2016**.

Le classement officiel provisoire sera affiché 15 minutes maximum après chaque finale A. Il deviendra définitif 30 minutes après l'heure d'affichage du résultat provisoire, sauf dans le cas d'une réclamation ou d'un avis du Collège des Commissaires Sportifs.

ARTICLE 10. PRIX

10.2. PRIX

Les prix suivants seront distribués pour un total de 1 760.00 €.

Détail des prix : Classes :1- 2 et 3

	1 ^{er}	2 ^{eme}	3 ^{eme}	4 ^{eme}	5 ^{eme}	6 ^{eme}
Classe	100€	90€	80€	70€	60€	40€

Si plus de 15 partants en classe 1 les prix en espèces seront doublés.

10.3. COUPES

1 coupe sera remise aux 6 premiers du classement par classe

1 coupe sera remise aux 3 premiers de la finale B

1 coupe à la première féminine

1 coupe au premier junior

2 coupes aux Commissaires, par tirage au sort.

La remise des prix aura lieu Dimanche 16 octobre 2016 sous la structure V.I.P, après affichage du classement final définitif.

ARTICLE 11. DIVERS

Lors de l'engagement, les concurrents doivent indiquer la définition de leur structure, le parc concurrents étant réservé aux véhicules tracteurs avec remorque et aux véhicules de compétition. Après étude, l'organisateur se réserve le droit de refuser une demande de place lui paraissant abusive par rapport à la surface réglementaire.

A votre arrivée à l'accueil pilote, il vous sera remis : **1 bracelet Pilote, 1 bracelet Mécanicien par voiture et 2 bracelets Invités par voiture.**

Ouverture du parc des concurrents :

- vendredi 14 octobre 2016 de **13h00 à 23h30**,
- samedi 15 octobre 2016 de **07h00 à 14h00**,
- dimanche 16 octobre 2016 a partir de **7h00**.

Tous les concurrents devront avoir quitté le parc au plus tard le lundi 17 octobre 2016 à **11h00**.

Pour le respect des pilotes déjà en place et des bénévoles, merci de respecter les horaires.

Les engins motorisés (quads, motos, etc...) pourront rouler sous la seule responsabilité des concurrents et à très faible allure. La zone de circulation est autorisée dans le parc concurrents et jusqu'à l'aire des vérifications techniques. Aucune circulation de quads et motos des concurrents n'est autorisée dans les zones publiques.

A la demande des services de secours, il sera interdit de stationner dans les allées et il y aura un sens de circulation à respecter.

Des billets d'entrées, tarif pilotes à **7€** au lieu de **10€** réservés aux pilotes engagés, sont à votre disposition. Les réservations doivent se faire avec l'imprimé prévu à cet effet et accompagné du règlement.

Les billets commandés vous seront remis lors de votre arrivée sur le site.

N° de licence des officiels :

Président du Collège des Commissaires Sportifs	Mr. Gérard LORIEUX 7938/1438
Membres du Collège	Mme Claudine LEMARCHAND 1459/1501 Mme Marie de MONCUIT de BOISCUILLE 221225/1501
Directeur de Course	Mr Thomas LEMIRE 35253/0111
Directeur de Course adjoint	Mr Michel CAZZOLA 11047/0411 Mme Colette LEOBET 7042/0108
Adjoints à la Direction de Course	Mr Alain CAILLE 4822/1504 Mr Serge FAUVEL 2517/1507 Mr Roland HERMELINE 37789/1315
Grille et Pré - Grille	Mr Patrick HERLIN 9316/1315 Mr. Gilbert FOUCAULT 5517/1501
Commissaire Sportif délégué à la Direction de Course	Mr Jean Pierre PELLETIER
Commissaire Technique Responsable	Mr Hervé DUROU 49716/0112
Commissaire Technique Adjoint	Mr Bruno PALLU 130242/1201
Commissaires Techniques	Mr Cirilo CANO 122763/1501 Mr Santiago CANO 35161/1501 Mr Patrick DESBAIT 9740/1503 Mr Olivier HERHEL 15550/1503
Commissaires Sportifs Chargés des relations avec les concurrents	Mme Christelle HERHEL 15549/1503 Mme Sophie GARDIA 54158/1504
Chronométrateur Responsable	Mr François BEAUDOUIN 7122/1501
Chronométrateur	Mr François FAUCHEUX 16543/1501
Responsable Informatique et Classement	Mr Christophe PINEL 39225/1205
Responsable de la mise en place des moyens de secours	Mr Dominique RIOUX 14770/1501
Responsable dépannage	Mr Pascal PARZNIIEWSKI 139925/1501
Responsable de la remise en état du terrain	Mr Jackie GUILPIN
Médecin Chef	Docteur Richard LENEUF 130807/0417

N°
de Course

Convocation à :

FINALE FOL'CAR 2016

Samedi 15 Dimanche 16 octobre 2016

A.S.A Beauce

1er PILOTE (A)

2ème PILOTE (B)

NOM		
PRENOM		
PSEUDONYME		
N° de licence avec le code COMITE et le code A.S.A		
A.S.A		
ECURIE		
ADRESSE		
ADRESSE MAIL		
Téléphone Domicile		
Téléphone Portable		
N° du Permis de conduire		
Délivré le :		
A		

Les concurrents déclarent avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et en accepter toutes les conditions.
Ils certifient que les renseignements portés sur cette feuille sont exacts.

SIGNATURE OBLIGATOIRE		
--------------------------	--	--

Date de réception :

Cachet de la Poste :

VEHICULE ENGAGE

Nom du propriétaire du véhicule engagé :

MARQUE :

Type :

Cylindrée exacte :

CLASSE :

N° de Passeport Technique :

N° du transpondeur :

Date de réception maxi : **03 octobre 2016**

MONTANT DE L'ENGAGEMENT : 135 Euros.
PILOTES ASA BEAUCE : 70 Euros.

CHEQUE ESPECES

Chèque à l'ordre de
A.S.A BEAUCE

Demande d'engagement à retourner à :

A.S.A BEAUCE
Finale Fol'Car 2016
6 Allée St. Germain
Bigeonnette
28170 CHATEAUNEUF EN THYMERAI

Visa Administratif

Visa Technique